

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09/04/2025**

= := := :=

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Convocation du 27/03/2025

Affichage le 27/03/2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le Mercredi 9 avril 2025, à 18 H

Le Conseil Municipal de la Commune de RUE (Somme), s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur convocation et sous la présidence du maire.

Présents :

THUEUX Jacky – Maire

PORQUET Joël, HAREUX Dany, PETAIN Philippe, DUFRENOY Christophe – Adjoint

MAGNIER Annita, LEPAYSAN Joanny, CAROUGE Gisèle, SCHULER Angéline (présente de la DL2521 à la DL2540), RAEPSAET Dominique, GRAVELINE Daniel, LECOUTRE Gilles, RENARD Richard, HOCQUINGHEM Marie-Christine, DARAS Dominique, BOULONGNE Agnès, GOUESBIER Odile- Conseillers Municipaux

Représentés par procuration : BEAUVISAGE Emmanuel par SCHULER Angéline (présente de la DL2521 à la DL2540), DELARUE Dominique par RAEPSAET Dominique, PROVILLE Nathalie par CAROUGE Gisèle, MANIER Yves par DUFRENOY Christophe, LENNE Martine par HAREUX Dany, LEDOUX Katia par THUEUX Jacky.

Absent excusé : -

Absent : -

Secrétaire de séance : RAEPSAET Dominique.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025 - Note de présentation brève et synthétique - DL2523

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget 2025 pour la Commune. Elle est disponible sur le site internet de la collectivité (www.villederue.fr).

Le budget principal 2025 de la Commune s'élève à 6 978 593 €, répartis à raison de 3 975 567 € en section de fonctionnement et 3 003 026 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 975 567 €. Elle est caractérisée par la volonté de maîtrise de la dépense publique dans un contexte de décélération de l'inflation.

1.1. Dépenses de fonctionnement par chapitre :

| Chapitre | BP 2024 | BP 2025 | Evolution BP24 / BP25 |
|---|--------------------|--------------------|-----------------------|
| 011– Charges à caractère général | 1 730 286 € | 1 715 101 € | - 1 % |
| 012 – Charges de personnel | 1 577 000 € | 1 634 600 € | + 4 % |
| 014 – Atténuations de produits | 5 500 € | 5 000 € | - 9 % |
| 65 – Autres charges de gestion courante | 364 268 € | 373 453 € | + 3 % |
| 66 – Charges financières | 39 830 € | 33 199 € | - 17 % |
| 67 – Charges exceptionnelles | 10 000 € | 7 500 € | - 25 % |
| 68 – Dotations aux provisions | 100 816 € | 100 073 € | - 1 % |
| 022 – Dépenses imprévues | / | / | / |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 3 827 700 € | 3 868 926 € | + 1 % |
| 042 – Opérations d'ordre transfert entre sections | 99 300 € | 106 641 € | + 7 % |
| TOTAL | 3 937 000 € | 3 975 567 € | + 1 % |

Les charges à caractère général (Chapitre 011), regroupant l'ensemble des dépenses courantes de la Ville nécessaires au fonctionnement des services. Ces dépenses sont stables (- 1 %). L'augmentation du coût des fluides a été anticipée. Le niveau de service est maintenu et les lignes budgétaires permettent de suivre le programme d'entretien des biens de la collectivité.

Les charges de personnel (Chapitre 012) sont estimées à 1 634 600 € soit 4 % de plus que pour 2024. Cette hausse s'explique par l'évolution des carrières (Effet G.V.T. : Glissement Vieillesse Technicité), mais aussi l'augmentation des charges dont la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales, avec une augmentation de 3 points du taux, qui passera de 34,65 % actuellement à 43,65 % en 2028).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » anticipe les possibles dégrèvements (taxes foncières...).

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », évalué à 373 453 € augmente de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Il comprend les indemnités des élus, les contributions obligatoires, la subvention de fonctionnement allouée au budget du CCAS, la contribution au SDIS, les subventions aux associations.

Les charges financières (Chapitre 66) diminuent de 17 % (baisse des intérêts réglés à échéance).

La provision pour charges exceptionnelles (Chapitre 67), qui concerne les annulations de titres sur exercices précédents et les charges exceptionnelles, diminue de 25 % par rapport à 2024.

Les dotations aux provisions (Chapitre 68) pour les contentieux en cours et créances à risque sont stables à hauteur de 100 073 €.

Les dotations aux amortissements augmentent de 7 % par rapport à 2024 pour passer à 106 641 €. Hausse consécutive à de nouveaux amortissements sur des travaux ou acquisitions réalisées en 2024.

1.2. Recettes de fonctionnement par chapitre :

| Chapitre | BP 2024 | BP 2025 | Evolution BP24 / BP25 |
|---|--------------------|--------------------|-----------------------|
| 013 – Atténuation de charges | 78 500 € | 83 500 € | + 6 % |
| 70 – Produits des services | 204 754 € | 206 457 € | + 1 % |
| 73 – Impôts et taxes | 203 673 € | 197 820 € | - 3 % |
| 731 – Fiscalité locale | 1 515 000 € | 1 581 500 € | + 4 % |
| 74 – Dotations et participations | 1 081 768 € | 1 113 333 € | + 3 % |
| 75 – Autres produits de gestion courante | 95 302 € | 116 500 € | + 22 % |
| 76 – Produits financiers | 1 900 € | 100 € | - 95 % |
| Recettes réelles de fonctionnement | 3 191 395 € | 3 299 210 € | + 3 % |
| R002 (Résultat reporté) | 735 605 € | 676 357 € | - 8 % |
| TOTAL | 3 927 000 € | 3 975 567 € | + 1 % |

Les prévisions pour atténuations de charges (remboursements de charges ou sur rémunération du personnel) augmentent de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Chapitre 70, Produits des services, qui regroupe les coupes de bois, concessions funéraires, redevances d'occupation du domaine public communal, régies, remboursement de salaires des budgets annexes, attributions de compensation, augmente légèrement (+ 1%).

La nomenclature budgétaire M57 a modifié la répartition des comptes entre les chapitres 73 et 731. Globalement les recettes pour les impôts, taxes et fiscalité directe augmentent de 4 %.

Les dotations et participations de l'Etat (Chapitre 74) augmentent pour 2025 de 4 %. Ne possédant pas les données officielles lors de la confection du budget celles-ci sont évaluées sur une base de -5 % par rapport aux sommes perçues en 2024.

Le Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » qui comprend les redevances et loyers et autres produits divers augmente de 22 %.

Le Résultat reporté de 2025 est 8% inférieur à celui de 2024.

2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 003 026 €. Elle est bâtie pour répondre aux projets 2025 de la municipalité. Elle augmente de 26 % par rapport au budget primitif 2024.

2.1. Dépenses d'investissement par chapitre :

| Chapitre | BP 2024 | BP 2025 | Evolution BP24 / BP25 |
|---|--------------------|--------------------|-----------------------|
| 16 – Emprunts et dettes | 129 111 € | 135 067 € | + 5 % |
| 20 – Immobilisations corporelles | 166 702 € | 160 000 € | - 4 % |
| 204 – Subventions d'équipement versées | 358 077 € | 380 167 € | + 6 % |
| 21 – Immobilisations corporelles | 1 648 339 € | 1 392 201 € | - 16 % |
| 23 – Immobilisations en cours | 76 291 € | 740 000 € | + 870 % |
| Total des dépenses réelles d'investissement | 2 378 620 € | 3 003 026 € | + 26 % |
| TOTAL | 2 378 620 € | 3 003 026 € | + 26 % |

Le chapitre 20 – Immobilisations corporelles regroupe les frais d'études, les projets prévues sont (liste non exhaustive) :

- Etude sur le statuaire de la Chapelle du Saint-Esprit,
- Etude de programmation médiathèque,
- Etude de programmation et accessibilité pour la mairie,
- Etude de circulation – stationnement,
- Etude terrains SNCF,

Les prévisions pour le chapitre 204 – Subventions d'équipement versées, augmentent par rapport à l'exercice précédent, les projets prévus sont (liste non exhaustive) :

- Aides à l'habitat dans le cadre de l'OPAH,
- Effacement des réseaux route de Saint Firmin et rue des Fauvettes,
- Travaux de voiries communautaires Chemin des Cygnes,
- L'acquisition de produits connectés,

Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles regroupe lui les projets suivants (liste non exhaustive) :

- L'achat de terrains ou immeubles (dont le maintien du montant de la soulte liée à l'échange du marais de Herre et la vente de la maison du 4 rue du Bastion),
- Travaux de reprise de tombes,
- Des plantations,
- Les travaux de mise aux normes du gymnase et de la salle de tennis de table,
- Des travaux sur le pont du Luquet,
- Des travaux de voirie,
- L'installation de citernes incendie à Saint-Jean, Herre et Canteraine,
- L'acquisition de matériel pour les services techniques (un broyeur de végétaux, un chargeur pour le tracteur, un broyeur d'accotements),

Le chapitre 23 – Immobilisations en cours, concerne-lui les projets suivants :

- Les travaux de sécurisation des routes départementales 938, 175 et 85,
- Les travaux d'aménagement du cimetière.

2.2. Recettes d'investissement par chapitre :

| Chapitre | BP 2024 | BP 2025 | Evolution BP24 / BP25 |
|--|--------------------|--------------------|-----------------------|
| 13 – subventions d'investissement | 239 906 € | 118 559 € | - 51 % |
| 21 – Immobilisations corporelles | 46 964 € | 100 000 € | + 113 % |
| Total des recettes réelles d'équipement | 286 870 € | 218 559 € | - 24 % |
| 10 – Dotations fonds divers et réserves | 181 044 € | 120 200 € | - 34 % |
| 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés | 1 000 000 € | 1 000 000 € | / |
| Total des recettes financières | 1 181 044 € | 1 120 200 € | - 5 % |
| Total des recettes réelles d'investissement | 1 467 914 € | 1 338 759 € | - 9 % |
| 040 – Opérations d'ordre | 99 300 € | 106 641 € | + 7 % |
| R 001 – Solde d'exécution reporté | 811 406 € | 1 557 626 € | + 92 % |
| TOTAL | 2 378 620 € | 3 003 026 € | + 26 % |

Les recettes d'investissement s'alimentent par l'autofinancement (solde d'exécution reporté (R 001), excédents de fonctionnement capitalisés (chapitre 1068) et dotations aux amortissements (chapitre 040)), la taxe d'aménagement et le FCTVA (chapitre 10), ainsi que les subventions (Etat, Département, Région) au chapitre 13.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 19 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. RENARD), 3 ABSTENTIONS (M. GRAVELINE, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS), adopte la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif Commune 2025 telle que présentée

Le Maire, Jacky THUEUX

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
CERTIFIE CONFORME

